

constant et un débit d'oxygène variable, un peu comme dans le système classique mais avec une plage élargie de contrôle et de réglage de l'oxygène (de 25 à 95%). Les médecins peuvent maintenant modifier avec plus de précision le mélange d'air et d'oxygène et réduire la concentration d'un des composants, ce qui permet également d'éviter des troubles visuels chez l'enfant.

Un avantage imprévu

Au cours de leur recherche, les membres de l'équipe ont remarqué que le nouvel incubateur présentait un avantage imprévu. On avait constaté que l'intensité du bruit à l'intérieur des incubateurs classiques atteignait 80 dB. Cette intensité sonore élevée produite par les grands ventilateurs utilisés pour la circulation de l'air avait entraîné la perte de l'ouïe chez certains enfants. L'incubateur mis au point par le CNRC utilise une petite pompe et, bien qu'il ne soit pas absolument silencieux, son niveau de bruit interne est inférieur à celui de la pièce où il se trouve. Contrairement aux parois simples des incubateurs classiques, les parois doubles du nouvel incubateur permettent non seulement une isolation thermique mais également une insonorisation.

"Bien que nous ayons orienté nos travaux vers la réalisation d'un meilleur contrôle thermique et d'une meilleure distribution d'humidité et d'oxygène plutôt que vers la mise au point d'un dispositif plus silencieux, ce résultat n'a pas manqué de nous faire plaisir", a déclaré M. Durie.

Le Dr Murdock et M. Durie espèrent que l'incubateur sera bientôt construit en série. Ils ont déjà reçu quelques demandes de renseignements et ils comptent rencontrer plusieurs personnes intéressées.

Reprise des activités de l'ambassade du Canada au Liban

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a annoncé le 8 août la reprise des activités de l'ambassade du Canada à Beyrouth, au Liban.

On se rappellera que l'ambassade du Canada a suspendu ses activités à Beyrouth le 30 mars 1976 par suite de la détérioration de la situation au Liban qui empêchait l'ambassade d'opérer normalement.

Cependant, l'amélioration de la situation dans ce pays au cours des derniers

mois a incité le gouvernement canadien à reprendre les activités de l'ambassade à Beyrouth. Le chargé d'affaires et les autres membres de l'ambassade, qui avaient résidé à Amman (Jordanie) et à Limassol (Chypre) depuis le retrait, sont retournés à Beyrouth et les bureaux temporaires à Amman et Limassol ont été fermés.

Indices des prix à la consommation dans certaines agglomérations urbaines, juin 1977

De mai à juin, les indices des prix à la consommation ont progressé dans toutes les agglomérations urbaines. Des prix plus élevés pour les aliments, principalement le porc, le café, les fruits frais et les repas pris à l'extérieur, ainsi que l'augmentation des frais de logement, sont les principaux responsables de ces hausses. Parmi les autres facteurs importants, mentionnons les prix plus élevés pour le nettoyage à sec, le stationnement et certains vêtements. De plus, les tarifs de téléphone ont été majorés dans les provinces de Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Voici le pourcentage de la progression des prix dans les principales villes, de juin 1976 à juin 1977.

Saint-Jean (T.-N.): progression de 7,7 p. cent; Halifax: progression de 8,1 p. cent; Saint-Jean (N.-B.): progression de 7,5 p. cent; Québec: progression de 9,0 p. cent; Montréal: progression de 8,0 p. cent; Ottawa: progression de 8,3 p. cent; Toronto: progression de 7,8 p. cent; Thunder Bay: progression de 7,5 p. cent; Winnipeg: progression de 7,7 p. cent; Saskatoon: progression de 8,4 p. cent; Regina: progression de 9,7 p. cent; Edmonton: progression de 8,8 p. cent; Calgary: progression de 8,5 p. cent; Vancouver: progression de 6,5 p. cent.

Participation accrue des Indiens, Inuit, Métis, dans la fonction publique

Le président du Conseil du Trésor, M. Robert Andras, a annoncé la mise sur pied d'une politique de gestion du personnel visant à accroître la participation à l'administration publique fédérale des Indiens, Inuit, Métis et Indiens non inscrits. Cette politique sera élaborée de concert avec divers représentants concernés.

On dénombre au Canada environ 300 000 Indiens inscrits, 18 000 Inuit,

ainsi que 750 000 Métis et Indiens non inscrits, ce qui représente quatre p. cent de la population canadienne.

"Une participation accrue de ces groupes au niveau de prise de décision, a déclaré M. Andras, permettrait d'améliorer les programmes et services offerts à leurs collectivités et rendrait la Fonction publique plus représentative.

"Ainsi, l'adoption de mesures spéciales satisfait pleinement à la politique depuis longtemps établie du gouvernement d'assurer l'égalité d'emploi à tous les Canadiens."

Le ministre, par ailleurs, a souligné que tout effort visant à accroître une telle participation au sein de la Fonction publique doit se faire dans le cadre des ressources actuelles.

Le gouvernement a réparti les responsabilités de la mise en oeuvre du plan d'action entre le Conseil du Trésor, la Commission de la Fonction publique et les ministères et organismes fédéraux, avec la coopération des associations nationales pertinentes.

M. Andras a souligné l'importance de la participation des représentants d'Indiens, d'Inuit, de Métis et Indiens non inscrits dans l'élaboration de ce plan d'action. Il a reconnu que le succès du programme dépendra en grande partie de leur appui.

L'OTC remporte un prix de réclame touristique

L'Office de tourisme du Canada (OTC) vient de remporter un prix de réclame touristique pour sa campagne en Allemagne de l'Ouest, à laquelle participaient 282 autres concurrents.

Le Canada s'est ainsi vu décerner la "médaille d'argent" du prestigieux concours de la "Diligence dorée" (*Goldene Reisekutsche*) lancé par l'Allemagne fédérale pour récompenser les meilleures réclames touristiques de l'année. Le prix de la "Diligence dorée" a été créé en 1970 par le rédacteur en chef de *Tourisme* (*Fremdenverkehr*) M. Horst E. Jaeger. La maison d'édition Jaeger-Verlag, située à Darmstadt, assure chaque année la remise de ce prix, divisé en quatre catégories, à savoir: les affiches, les annonces, les prospectus (villes) et les dépliants (distribués par les agents de voyage). La médaille d'argent (2^e prix) remportée par l'OTC appartient à la catégorie des annonces publicitaires qui en comptait 788 en 1976.